



Saint-Antoine

P'tite ville en campagne

Réunion extraordinaire du conseil municipal

Le lundi 21 juin 2021 à 18h30

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Déclaration de conflits d'intérêts
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Séance à huis clos – Article 68(1) j)
- Question de travail et d'emploi
5. Réunion extraordinaire reprenne son cours
6. Séance publique – poste directrice général par intérim
7. Ajournement